

TU ES EN CM1, EN CM2, EN 6<sup>ème</sup> OU EN 5<sup>ème</sup> ?  
TU SOUHAITES PROPOSER DES PROJETS ?  
PARTICIPER À LA VIE DE LA COMMUNE ?  
T'INVESTIR DANS UNE DÉMARCHE CITOYENNE ?

POUR TOI, LA MUNICIPALITÉ ORGANISE UN



# CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

ALORS, RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE  
POUR ENREGISTRER TA CANDIDATURE !

(avant mardi 6 octobre)

À noter aussi :

- Permanence le samedi 3 octobre de 10h à 12h pour rencontrer les élus.
- Élections à la Mairie : du 2 au samedi 7 novembre 2015